



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 82 (1982), p. 325-331

Colette Roubet

Faucille lithique d'époque pharaonique (Aïn Asil, Balat, oasis de Dakhla) [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

FAUCILLE LITHIQUE D'ÉPOQUE PHARAONIQUE (AÏN ASIL, BALAT, OASIS DE DAKHLA)

Colette ROUBET

L'Institut Français d'Archéologie Orientale conduit depuis 1977 des fouilles sur l'antique site urbain d'Aïn Asil, situé à proximité du village actuel de Balat, dans l'oasis de Dakhla ⁽¹⁾.

Dès la première campagne, de nombreuses informations vinrent appuyer celles de A. Fakhry et c'est au cours d'une prospection des tertres archéologiques proches de la ville que Madame Vercoutter découvrit fortuitement l'objet que nous présentons ici. Il s'agit d'une faucille lithique, de la haute époque pharaonique.

L'ensemble urbanisé d'Aïn Asil couvre une vaste superficie et les travaux des cinq campagnes de fouilles ⁽²⁾ n'entament encore qu'une partie des vestiges présents à l'intérieur d'une enceinte de briques crues. Les tertres qui composent le paysage suburbain étendent très loin vers l'ouest, le sud, et l'est, les limites du territoire autrefois fréquenté. C'est de l'un d'eux, localisé dans le faubourg septentrional, que provient cette lame de faucille.

Sur tous les dômes en déflation, j'ai constaté la présence de documents se rattachant à un outillage lithique taillé et retouché, à du matériel de broyage poli par l'usage, à

⁽¹⁾ Vercoutter, *BIFAO* 77, 275 sq. Une mission de recherches préhistoriques en Egypte (Janvier à Mars 1980) m'a été accordée par l'Institut de Paléontologie Humaine de Paris. J'ai bénéficié d'une bourse offerte par S.A.S. le Prince Rainier III de Monaco à qui j'exprime ma très profonde gratitude. J'adresse mes vifs remerciements à Son Excellence M. Ch. Orsetti, Ambassadeur de la Principauté de Monaco, à Paris, son Excellence R. Bocca, Ministre de la Principauté de Monaco et au Doyen L. Balout, Directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine. Je tiens à exprimer aussi ma grande reconnaissance envers M. le Professeur J. Vercoutter, alors Directeur de l'IFAO, pour la confiance qu'il m'a témoignée. En m'in-

vitant à me joindre à son équipe fouillant à Balat, il m'avait proposé d'examiner le matériel lithique d'Aïn Asil, d'ailleurs abondant et diversifié, laissant subsister bien des points d'interrogations pour les égyptologues. Il ne doutait pas que cette étude livrerait à l'Archéologie d'utiles renseignements. Je remercie également Madame Vercoutter qui a insisté pour que j'étudie l'objet présenté ici.

⁽²⁾ Giddy et Grimal, *BIFAO* 79, 21-30, pl. 7-12; Giddy, *BIFAO* 79, 31-9, 5 fig., pl. 12-19 et Jeffreys, *BIFAO* 80, 257-69, 5 fig., pl. 54-5. Je remercie L. Giddy, D. Jeffreys et A. Minault-Gout qui m'ont présenté le site et les travaux conduits dans la ville et la nécropole.

une vaisselle céramique brisée, enfin, à de nombreux restes alimentaires. Quelques pièces de parures dissociées (perles, ocre, etc.), ainsi que des fragments de figurines animales, participent à ce mobilier archéologique qui maintient sa cohérence *in situ* en dépit d'une intense érosion. Par endroits, en effet, on reconnaît des structures de fours de potiers bien conservés.

Il est malaisé de dater tout ce mobilier; cependant, en me livrant à des comparaisons entre les documents recueillis à l'intérieur des différentes phases de l'habitat de la ville et ceux visibles sur les tertres, il m'a semblé que des synchronismes pourraient être établis ultérieurement. Mais, seules des fouilles très minutieuses de certains de ces tertres vérifieront cette hypothèse ⁽¹⁾.

I. — DESCRIPTION.

La lame B. 202, n° 710 (Pl. LVIII) enfouie dans les sédiments sableux du versant nord-ouest du tertre n'exposait qu'un petit secteur, maintenant jaunâtre et éolisée, mais dans son ensemble la pièce est de couleur blanche et d'aspect cacholonné.

L'instrument lithique est complet et intact; il semble avoir été aménagé à partir d'une plaquette de silex bien que plus aucune trace de cortex ne subsiste; toutefois, des repères comparatifs fournis par d'autres outils à retouche bifaciale (couteaux, racloirs), issus des mêmes lieux, accréditent cette hypothèse.

Dans son état actuel les dimensions maximum de la pièce sont, pour la longueur, de 21,6 cm, pour la largeur de 5,4 cm et, pour l'épaisseur, de 0,8 cm, celle-ci est d'ailleurs constante.

La morphologie générale est celle d'un macro-croissant ayant une extrémité subogivale déjetée, tandis que l'autre, nettement arrondie, affine la pièce en rétrécissant sa largeur. L'outil est obtenu par retouche bifaciale envahissante; l'un de ses bords est convexe mais mousse, l'autre est plutôt tranchant et dentelé; il était manifestement destiné à découper ou trancher. Sans trop anticiper sur le résultat de l'analyse, il semble que les données morphologiques conduisent à l'identification d'une *lame de couteau*, voire d'une

⁽¹⁾ Au cours du mois de Janvier 1980, j'ai procédé à l'étude de tout le mobilier lithique recueilli en fouille, dans la ville. Un inventaire, puis une analyse typologique, m'ont permis de dresser un catalogue morphologique des divers instruments représentés sur le site. Par ailleurs, lors de prospections, j'ai effectué quelques pré-

lèvements facilitant les rapprochements entre les vestiges de mobilier archéologique *intra et extra muros*. Les résultats préliminaires sont réunis dans un rapport d'activité intitulé « Recherches préhistoriques en Egypte », 37 p. dact. fig. carte, planches. Enfin, une note sur les « Faucilles d'Aïn Asil » est en préparation.

faucille, dans la mesure où l'on peut étendre à la partie conservée la fonction du couple manche/lame.

II. — MÉTHODOLOGIE.

Essayons de retrouver maintenant l'ordre dans lequel se sont déroulées les étapes de la fabrication de l'outil; ainsi parviendrons-nous à définir son orientation typologique. Nous tenterons ensuite de confronter ce résultat avec celui que nous venons de suggérer.

Pour atteindre cet objectif, il faut analyser une à une les empreintes laissées par la préparation tant bifaciale que marginale. Seules ces empreintes vont permettre de reconstituer les gestes et leurs effets sur cette pièce au cours de son élaboration. Les traces en creux se recoupent, chevauchent ou oblitèrent partiellement d'autres traces plus anciennes; toutes représentent des moments particuliers de cette préparation et parlent de l'ébauche que l'artisan façonna; ainsi, par le biais d'une analyse technologique, verrons-nous renaître l'outil de jadis.

III. — EXAMEN TECHNOLOGIQUE.

Orientons arbitrairement cette lame, puisque ce n'est qu'au terme de cette analyse que nous pourrions confirmer ou rejeter le choix que nous faisons.

Appelons « A » (Pl. LVIII, A) la face qui oriente à droite la concavité et « B » (Pl. LVIII, B) la face opposée.

1 — La face « A » présente une extrémité proximale subarrondie et une extrémité distale subogivale déjetée à droite. Des retouches envahissantes la recouvrent totalement; les empreintes très nombreuses sont de dimensions et de sens très différents.

— Vers le tiers inférieur, les empreintes sont de taille moyenne (17 × 22 mm), plutôt larges et minces, marquées par de légers rebroussements distaux et des rides ou ondulations concentriques. Celles-ci résultent d'un débitage ou de retouches produites peut-être par pression, mais avec un percuteur manuel tendre et plastique, de bois ou d'os. Les stigmates proximaux, c'est-à-dire les contrebulbes, ont disparu dans la plupart des cas. Il est toutefois aisé de déterminer l'orientation des enlèvements par rapport au bord de la lame et le sens (direct ou inverse) choisi par rapport aux faces. L'examen révèle l'existence de deux séries opposées d'enlèvements, l'une partant d'au-delà du bord convexe et l'autre d'au-delà du bord concave; vers le centre de la lame, se rejoignent les extrémités distales de ces empreintes. Dans cette région proximale, les empreintes s'assemblent comme les mailles d'une résille, mais de manière irrégulière, et cela conduit à qualifier cette préparation de grossière.

— Vers la partie mésiale, subsistent de larges empreintes, dont une mesurant 40×32 mm, produite à partir du bord gauche. Toutes ont perdu leurs contrebulbes; nous n'observons plus qu'une préparation résiduelle, toujours grossière, s'accompagnant de nets ressauts ou rebroussements, que la finition ultérieure n'a ni atténués ni supprimés. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit là des plus anciennes traces de préparation actuellement visibles sur l'outil.

— Vers la partie distale, s'imbriquent des enlèvements larges, ridés, privés de stigmates de taille, certains sont cependant allongés, de sens oblique, mais on ne décèle là aucun parallélisme; la préparation demeure grossière et irrégulière.

2 — *La face « B »* dont l'extrémité distale est déjetée sur la gauche ainsi que la concavité, paraît, dans son ensemble, aussi irrégulière que la précédente, mais ses empreintes s'inscrivent à l'intérieur de dimensions plus constantes, moyennes ou petites.

— Vers la base, le réseau de mailles est assez serré, les empreintes sont obliques et parfois privées de stigmates de taille (contrebulbes).

— Vers la partie mésiale, les empreintes dextres envahissent la face en écharpe; elles sont larges, obliques, rebroussées, « contortées » (28×20 mm).

— Vers l'extrémité distale, s'étirent trois empreintes subparallèles (30×9 mm), de direction brusquement orthogonale.

Cette préparation, très irrégulière, n'a fait l'objet d'aucune reprise secondaire et, grâce au maintien des contrebulbes, il est permis de conclure à une antériorité de la préparation de la face « A » sur la face « B »; d'autre part, « A » et « B » ne présentent pas la moindre retouche qui puisse être rattachée à la technique dite en pelure, caractérisée par un parallélisme et une régularité des enlèvements.

3 — *Le bord concave* examiné à partir de la face « A », dessine une courbe régulière, nettement concave vers le tiers distal. La corde mesure 160 mm et la flèche 16 mm.

— De la base à la partie mésiale, s'alignent des retouches écailleuses directes, maintenant émoussées, mais qui conservent de fines denticulations saillantes. Deux épines se dégagent de cette série.

Examiné depuis la face « B », ce bord montre une suite de retouches écailleuses denticulées, mais de sens inverse, qui courent depuis la partie mésiale jusqu'à l'extrémité distale. Cette pointe est assez acuminée; elle peut avoir joué le rôle d'un crochet.

Mais, ce qui, à l'examen, s'impose d'emblée comme une caractéristique majeure, c'est le *lustre* : un lustre net parcourt les deux faces et le bord concave; il s'étend sur 10 à 12 mm de largeur, parallèlement au bord. Il est intense et brille sous certaines incidences,

il affecte les retouches marginales et faciales, les émousse, et contraste singulièrement avec le reste mat de la pièce. Poursuivons l'analyse; nous reviendrons plus loin sur l'intérêt de ce lustre.

4 — *Le bord convexe* examiné depuis la face « A », décrit une ample convexité obtenue par retouche abrupte ou semi-abrupte de 4 à 5 mm de hauteur. Ces enlèvements, réguliers et de sens direct, s'étendent de l'extrémité distale à la région mésiale. Au-delà, d'autres retouches, de type écailleux, prolongent l'aménagement marginal; toutefois, il ne s'agit pas d'enlèvements intentionnels, ce sont plutôt des traces d'usage, des ébréchures.

Lorsqu'on examine ce bord à partir de la face « B », on découvre de véritables retouches écailleuses, continues, de sens inverse, qui courent depuis l'extrémité proximale jusqu'à la partie mésiale.

Ainsi, ce bord convexe résulte-t-il de la juxtaposition de retouches abruptes directes et de retouches écailleuses inverses : cet ensemble produit un dos. Ce *dos* est celui d'un couteau ou plutôt d'une faucille dont la base fut intentionnellement amincie et denticulée pour s'adapter à un manche, de bois ou d'os.

L'examen technologique conduit à une mise en évidence de :

- 1° l'antériorité de la face « A » sur la face « B », de l'antériorité des deux faces par rapport aux deux bords,
- 2° la continuité des retouches le long d'un même bord mais d'une alternance de sens
 - pour le bord concave : les retouches denticulées déterminent *le fil d'une scie* plus ou moins régulière, ces retouches sont directes et inverses de l'extrémité proximale à l'extrémité distale.
 - pour le bord convexe : les retouches sont abruptes puis écailleuses, elles déterminent *un dos*, ces retouches sont directes puis inverses de l'extrémité distale à l'extrémité proximale.
- 3° le choix délibéré de la nature des retouches en fonction du rôle du bord pendant l'usage de l'outil.
- 4° la complémentarité des bords : l'un mousse servant de dos, l'autre tranchant et denticulé servant de couteau.

Enfin l'orientation typologique répond également à l'orientation fonctionnelle et le choix présenté comme arbitraire un peu plus haut s'avère être conforme à la préhension de l'outil.

IV. — FONCTION DE L'INSTRUMENT.

Par ses caractéristiques technologiques et morphologiques, cet outil se classe parmi les lames-scies. Sa fonction put être celle d'un couteau-scie, ou bien d'une *scie*, bien que privée de son manche; nous pouvons l'imaginer engagée par l'extrémité arrondie dans une gaine, les denticules saillants jouant le rôle d'ergots pour faciliter une meilleure rétention de la base dans la fente. Même si aucune trace d'empois, de résine, voire de bitume n'est visible, il est permis de penser qu'un liant, collant, enrobait cette base.

Le rôle de cet outil découle enfin de l'existence d'un lustre. Ce lustre acquis par l'usage n'apparaît que sur les deux tiers supérieurs de la lame; il n'a ni altéré ni fait disparaître les retouches de ce secteur; toutefois il résulte d'un usage prolongé.

Un brillant aussi typique, qui n'a rien de comparable, par exemple, avec celui que produit l'eau brassant du sable, correspond au *lustre des moissons*, celui qu'engendre notamment la coupe systématique d'abondantes tiges ligneuses de graminées, de céréales. Le sens de ce lustre est défini par de fines stries obliques et parallèles entre elles, qui rayent le bandeau poli; on distingue aussi, sous un fort grossissement optique, d'autres stries parallèles au bord. Leur présence nous conduit à envisager le mode de préhension et le maintien de l'outil actif.

Cette scie emmanchée a certainement attaqué les tiges soit de manière oblique, soit horizontalement, c'est-à-dire perpendiculairement, tranchant ainsi la poignée de tiges retenues par l'autre main. Bien des reproductions de cette attitude du moissonneur nous sont fournies dans les tombeaux pharaoniques ⁽¹⁾.

CONCLUSION.

L'objet découvert fortuitement sur un tertre du faubourg septentrional de l'antique ville d'Aïn Asil est un outil au sens plein du terme : couteau-scie ou lame de scie. Associé à d'autres documents archéologiques, il fait partie du mobilier, et n'a rien d'exceptionnel, d'occasionnel ou de rituel. C'est la scie abandonnée du moissonneur, le couteau du jardinier.

Aménagé dans une solide matière lithique, il plaide en faveur du maintien tardif d'une technologie lithique de tradition préhistorique. La retouche bifaciale envahissante est

⁽¹⁾ Signalons par exemple, les peintures murales de la tombe de Sennedjem à Deir el-Médineh qui présentent en un raccourci saisissant, les principaux travaux agraires accomplis par le couple. Ou encore

une scène de la tombe de Ti, qui montre un paysan coupant effectivement les épis de blé avec une faucille comparable, in Wild, *La tombe de Ti*, III, pl. 136, 152-3.

certaines irrégulières et grossières, n'ayant pas fait l'objet de reprises secondaires, qui auraient atténué les imperfections de la taille première. Les retouches marginales sont complexes et appropriées à la fonction des différentes parties des bords. L'artisan qui a façonné cet outil possédait bien son répertoire technologique, et n'a cherché à donner au cours de la fabrication qu'une parfaite efficacité à son outil. Aussi n'essaierons-nous pas de comparer cette pièce avec celles du Fayoum néolithique, dont la retouche en pelure est si caractéristique, ni même avec celles d'époque prédynastique, qui confinent à l'œuvre d'art, du Jebel Arak. Ce serait une erreur ; revenons au monde rural de la fin de l'Ancien Empire (2200 à 2000 av. J.-C.), pour apprécier cet outil dans son contexte agricole. Il n'est pas isolé, ni unique : d'autres documents, tels les macrolithes de forme géométrique ont été recueillis tant dans la ville d'Aïn Asil que sur certains tertres des alentours. J'ai procédé à un examen de ce mobilier qui comporte aussi des outils composites destinés à la moisson. Enfin, des exemplaires complets de scies, composées d'une gaine sans doute métallique et d'éléments lithiques géométriques, ont déjà été mis au jour lors de la fouille des mastabas de la nécropole ⁽¹⁾. Toutes ces informations montrent la variété du matériel destiné aux moissons et confirment le caractère agricole de la région. Ces scies insistent plus précisément sur la fonction céréalière. On ne peut, pour finir, s'empêcher de constater le rôle toujours prépondérant de la pierre comme matière première : le métal pourtant bien attesté, ne la supplante pas encore.

30.1.82

⁽¹⁾ Valloggia, *BIFAO* 80, 97-128, pl. 25-38, on consultera plus précisément, 107-11 et 124-5. La Chambre Nord : le magasin (110) l'inventaire du coffre méridional qui mentionne l'existence de « cinq groupes de lames de silex, qui devaient,

par leur disposition respective, être enchâssées dans des supports de bois (?) constituant ainsi probablement des faucilles (Inv. n^{os} 1078; 1082; 1084-85; et 1092) ».



Faces « A » et « B » de la faucille lithique d'Aïn Asil (éch. 1 : 1).